

info **BLÉRÉ- VAL DE CHER**

Le magazine communautaire



Janvier 2018



La Communauté de communes de Bléré-Val de Cher (CCBVC), que j'ai l'honneur de présider, a trouvé son rythme de croisière et vous accompagne de plus en plus dans votre quotidien.

Malgré un contexte budgétaire contraint, où les charges s'accroissent et les ressources se raréfient, notre Communauté de communes tient à continuer à œuvrer pour le développement de notre territoire communautaire.

L'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est entrée dans la phase "projet d'aménagement et de développement durable" (PADD).

Nous continuerons à vous informer régulièrement par une lettre du PLUi dont la 3^{ème} est jointe.

La Loi NOTRe a obligé beaucoup de Communautés de communes à se regrouper, nous n'étions pas dans cette obligation. La CCBVC, quant à elle, prépare au mieux la prise de nouvelles compétences comme la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI) et la Maison de Services au Public (MSAP).

Le conseil communautaire et moi-même avons toujours à cœur de travailler dans l'intérêt général, en rendant un service public de qualité, à des coûts maîtrisés tout en préservant notre qualité de vie.

Ainsi, votre Communauté de communes envisage son avenir de façon apaisée et sereine.

La Présidente, Jocelyne COCHIN



JOUR DE CHER

Des chiffres éloquentes
pour la deuxième édition !

La deuxième édition a eu lieu le samedi 15 juillet 2017 et a rassemblé plus de 10 000 personnes.

Le festival JOUR DE CHER en quelques chiffres :

- 3 expositions, 5 compagnies artistiques,
- plus de 100 participants au défilé nautique,
- 7 sites de la vallée du Cher mis en valeur,

- 38 associations locales et 25 professionnels qui participent notamment au marché gourmand et espace village associatif,
- plus de 500 repas servis sur le pont.

A travers cet évènement, la Communauté de Communes Bléré-Val de Cher continue de développer son attractivité territoriale, de promouvoir la vallée du Cher dans son ensemble, en lui créant une nouvelle image

dynamique et pétillante afin de mettre en valeur ses atouts touristiques, son patrimoine exceptionnel, les produits de notre terroir et notre art de vivre.

**Le Cher, véritable terre d'aventures...
Alors rendez-vous le samedi 21 juillet
2018 pour la 3^{ème} édition !**

Retour en images sur le festival fluvial de la Communauté de Communes de Bléré-Val de Cher

© Benjamin DUBUIS



SAISON CULTURELLE

La quatorzième saison culturelle de la CCBVC a de nouveau été riche en émotions. Plus d'une trentaine d'artistes ont été accueillis dont Gilles SERVAT pour le lancement de la saison le 4 mars 2017 au Centre Lorin de La Croix à La Croix-en-Touraine.

Théâtre de rue, musique, cinéma, arts de la rue, etc... ont été au programme sur l'ensemble de notre territoire.

Le coup d'envoi de la saison culturelle 2018 sera donné le 24 mars 2018 avec un concert hommage à Ella Fitzgerald par le Côte Ouest Big Band.

Un recueil d'aquarelles et de portraits du territoire de la Communauté de Communes de Bléré-Val de Cher, réalisé par Nathalie DESPERCHES en collaboration avec les bibliothèques et les Communes, sortira au cours du dernier trimestre 2018.



CONSEILS

en architecture & paysage gratuits près de chez vous



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Indre-et-Loire

Vous souhaitez faire des travaux de rénovation dans votre maison ou votre appartement, vous avez des projets immobiliers d'extension ou de construction, d'aménagement

de votre terrain, les architectes et paysagistes conseils du CAUE Touraine sont là pour vous aider gratuitement.

Ils vous reçoivent, sur rendez-vous, lors des différentes permanences proposées sur l'ensemble du département et, le 2^{ème} mardi du mois à la Communauté de Communes de Bléré-Val de Cher - 39, rue Gambetta - 37150 Bléré

Durant 1 heure environ, l'architecte ou le paysagiste conseil va vous aider à réfléchir sur une implantation et une organisation pertinentes de votre projet, à choisir des matériaux et des solutions techniques adéquats, à étudier les règlements d'urbanisme et les contrats de construction afin de trouver, avec vous, les solutions architecturales, techniques et juridiques adaptées à vos besoins.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) Touraine "fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre." (loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, art.7)

Les rendez-vous sont à prendre auprès du service instructeur au 02 47 23 58 63 - Munissez-vous des documents nous permettant de comprendre et d'analyser votre projet (photographies, plans, extrait cadastral...)



GEMAPI

Non, ce n'est ni un animal, ni une plante, ni une nouvelle maladie, mais la **gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations**. Les communautés de communes vont hériter du bébé le 1^{er} janvier prochain.

A quoi ça sert ?

En faisant court : l'aménagement d'un bassin hydrographique, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau et plans d'eau, la défense contre les inondations, la protection et la restauration des sites aquatiques.

Par qui ? Pour qui ?

Les communautés de communes du Val de Cher Controis, de Bléré-Val de Cher, de Touraine Est Vallées et Tours Métropole Val de Loire vont créer un syndicat pour gérer l'ensemble du bassin du Cher Tourangeau (de St Aignan à la confluence avec la Loire), non seulement le Cher, mais aussi tous les affluents.

Que deviennent les anciens syndicats de rivières ?

Ils seront tous intégrés dans la nouvelle structure.

Que deviennent les écluses et les maisons éclusières ?

Ces équipements ne font pas partie de la compétence Gemapi. Les trois communautés de communes vont missionner le nouveau syndicat pour valoriser et promouvoir le patrimoine fluvial, pour participer au développement touristique. C'est donc lui qui va prendre le relais pour les écluses.



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

EXPOSITION PUBLIQUE DEPUIS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2017



L'exposition porte sur la PRESENTATION DU DIAGNOSTIC de notre territoire.

Deux possibilités pour la voir :

■ Aller au siège de la Communauté de Communes BLERE-VAL DE CHER

Vous y trouverez l'exposition complète avec un registre pour y indiquer vos remarques ou demandes.

■ Aller dans votre mairie

Vous y trouverez une **synthèse de l'exposition** avec un registre pour y indiquer vos remarques ou demandes.

Contact :

Communauté de Communes BLERE-VAL DE CHER

39 rue Gambetta 37150 BLERE

02 47 23 58 63

plui@cc-blere-valdecher.fr

www.cc-blere-valdecher.fr



CIVRAY-DE-TOURAINES

Des origines très lointaines

A Civray-de-Touraine, de multiples traces témoignent d'un peuplement très ancien : on a ainsi retrouvé sur le territoire de la commune un magnifique torque en or (collier celte) datant du IV^{ème} siècle avant J.C., conservé au Musée d'Archéologie National de Saint-Germain-en-Laye ; un dolium (grande jarre gallo-romaine) transformé en cuve baptismale à l'époque carolingienne est conservé par la Société Archéologique de Touraine. On sait également que Severiacum (ancien nom de Civray) est devenu au VI^{ème} siècle propriété de Saint-Germain, Evêque de Paris, qui donne son nom à l'église paroissiale. Dès l'an mil enfin, les archives nous apprennent que la vigne était cultivée sur le territoire.

Le nom de Civray-de-Touraine aurait deux origines possibles : Silvariicum qui signifie "lieu forestier" devenu Severiacum. Mais Severiacum pourrait aussi venir de Severius, nom romain d'un éventuel riche propriétaire terrien, venant lui-même de Severus qui signifie "grave". L'orthographe a varié selon les époques : Sivrays en 1150, Sivria en 1253, Sivray en 1534. Le 23 décembre 1954, Civray-sur-Cher est devenu Civray-de-Touraine.

Une commune traversée par le Cher

Civray-de-Touraine s'étend sur une surface de 2 288 ha (22,8 km²) et compte 1 845 habitants.

L'altitude varie de 56 m (Vallée du Cher) à 129 m sur le plateau.

Civray-de-Touraine est la seule commune de Touraine à s'étendre largement de part et d'autre du Cher, ce qui lui valut d'ailleurs d'être coupée en deux parties par la ligne de démarcation de juin 1940 à novembre 1942 avec au Nord la zone occupée et au Sud la zone "libre". Au Sud se trouve le hameau de Thoré et au Nord entre le Cher et l'orée de la forêt d'Amboise, le Centre Bourg et les hameaux de Mesvres, Vaux, Beaugard, Boutemine.

Le terroir présente aussi une grande variété de paysages : au Nord d'abord la forêt d'Amboise, puis les coteaux plantés de vignes (largement classées en AOC Touraine), la varenne humide en fond de



vallée avec ses peupleraies et prairies et au Sud, l'amorce du plateau de la Champagne Tourangelle où l'on retrouve la vigne et les grandes cultures. D'ailleurs le blason de Civray-de-Touraine rend compte de cette géographie : le pont rappelle que la commune s'étend de part et d'autre du Cher ; les trois tours font référence aux trois pôles : Thoré au Sud, le Bourg et Mesvres au Nord ; la grappe de raisin souligne la présence millénaire de la vigne sur le territoire.

Une commune tourangelle

Les voies de communication suivent l'axe de la Vallée du Cher. Les touristes sont attirés par les pôles majeurs de Chenonceaux et d'Amboise et, en traversant la commune, on peut admirer l'église Saint-Germain dont la nef et le transept sont du XI^{ème} siècle (classés aux Monuments Historiques) et le chœur, la porte en arc brisé et les 3 vitraux du XIII^{ème} siècle.

Vous verrez aussi au fil de votre promenade quatre châteaux (propriétés privées) : le château de Civray du XVIII^{ème} siècle (inscrit aux Monuments Historiques) ; le Donjon de la Vallée de Mesvres XII^{ème}-XV^{ème} (inscrit à l'inventaire des Monuments

Historiques) ; le château de La Grillonnière XV^{ème}-XVI^{ème} ; le château de Thoré XVIII^{ème}. Notre Commune possède aussi un petit patrimoine : puits, lavoir... Au fil des années, épiceries, café, puisatier, maréchaux-ferrants, tonnelier.. ont disparu. Heureusement aujourd'hui trois commerces sont regroupés sur une placette : boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie et coiffure. Notre Commune comporte de nombreuses chambres d'hôtes, gîtes et un hôtel-restaurant.

La rivière, avec notre "barrage à aiguilles", redevient un atout dans le cadre de la *Loire à vélo*, balades en canoë proposées en lien avec le Camping. De plus le chemin de halage permet d'aller tranquillement de Civray-de-Touraine à Bléré pour le plaisir ou pour faire ses courses soit à pied pour les courageux ou bien à vélo, et de l'autre côté pour poursuivre vers Chenonceaux et son Château, Chisseaux, voire plus... Lors de cette balade, vous passerez soit en dessous soit au-dessus du Pont "Pigeaud" à une seule voie que nous avons hérité de la Ville d'Amboise en 1955.

Tous les ans une brocante et une exposition ont lieu le dernier dimanche de mai, les feux de Saint-Jean en juin, un festival de musique fin août, et aussi loto, belote, soirée dansante, etc.

Pour les Civraisais qui ont choisi d'y vivre au vert, chaque jour de l'année peut-être vécu comme un instant privilégié.

N'hésitez pas à consulter notre site internet
www.civraydetouraine.fr



VIE ECONOMIQUE

MISE EN PLACE DE LA PLATEFORME BULB IN GRAND EST TOURAINE

Le crowdfunding de proximité arrive à la CCBVC !

Qu'est-ce que le crowdfunding ?

Littéralement "financement par la foule", le crowdfunding ou financement participatif permet de récolter des fonds auprès du grand public pour financer un projet. Grâce à ce processus, chacun d'entre nous peut devenir acteur de l'économie locale en soutenant les projets des entreprises du territoire.

La plateforme de financement participatif du Grand Est Touraine

Le mardi 26 septembre 2017, le Grand Est Touraine a lancé une plateforme de financement participatif sur les territoires de 4 Communautés de

communes : du Castelrenaudais, de Bléré-Val de Cher, du Val d'Amboise et de Touraine Est Vallée. Ce dispositif a pour objectif d'aider les entreprises implantées sur le territoire à financer leurs projets de création, de reprise ou de développement en faisant appel au public. Elaborée et gérée en partenariat avec Bulb In Town, cette plateforme permet non seulement d'aider au financement des projets des entreprises, mais aussi de faire connaître leur activité et ainsi de créer un

véritable réseau économique de proximité. L'entreprise peut donc créer un lien avec le public et accéder plus facilement à des prêts auprès des banques, rassurées par les dons et les cagnottes que le projet a pu récolter.

www.bulbinget.fr



JOBTOURAINE - L'EMPLOI PRÈS DE CHEZ VOUS

Développé par le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, le site Internet JobTouraine.fr facilite la mise en relation des demandeurs d'emploi et des recruteurs dans le Département.



Vous êtes à la recherche d'un emploi ? Vous êtes à la recherche d'un salarié pour votre entreprise ?

Rendez-vous vite sur Jobtouraine.fr, la solution pour publier son CV ou déposer une offre d'emploi.

ZONE D'ACTIVITÉS DE FERRIÈRE À ATHÉE-SUR-CHER, FONCIER DISPONIBLE !

Vous recherchez un terrain pour implanter votre entreprise en zone d'activités ?



La zone d'activités de Ferrière, située sur la commune d'Athée-sur-Cher, s'étend sur une superficie de 4,50 ha dans un cadre environnemental privilégié, dont 3,9 hectares cessibles (découpage des terrains à la demande). Le site présente de bonnes conditions d'accessibilité, car il est situé le long de la RD 976, à 5 minutes de l'échangeur autoroutier de l'A85 et à moins de 30 minutes de l'agglomération de Tours.

LABEL ECODÉFIS

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat a organisé le challenge Eco-défis en partenariat avec le Pays Loire Touraine et les Communautés de communes de Bléré-Val de Cher, du Val d'Amboise, du Castelrenaudais et de Touraine Est Vallées.

Cette démarche permet de valoriser les artisans et commerçants qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement et de la gestion durable des ressources (prévention et gestion des déchets, maîtrise de l'énergie, transport, eau, éco-produits...etc). Sur le territoire de la Communauté de Communes de Bléré-Val de Cher, 30 artisans - commerçants ont participé et ont été labellisés.

Le prix "coup de cœur" du jury a été décerné à la société BATI-DECO (installée à Bléré) et représentée par Madame Christine HOUILLIER.



OFFICE DE TOURISME À BLÉRÉ

Après plusieurs mois de travaux, l'office de tourisme Chenonceaux - Bléré-Val de Cher dispose de locaux rénovés et accessibles au 8 rue Jean-Jacques Rousseau à Bléré. Les travaux ont permis de moderniser le local.

TOURISME

VOUS ETES HEBERGEUR TOURISTIQUE ?

Nous pouvons vous aider.

Contactez-nous :

economie@cc-blere-valdecher.fr

LIMITER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET S'Y ADAPTER,

tels sont les objectifs du Plan Climat Air Energie.

Réchauffement de la Planète, hausse du niveau des océans, fonte des glaciers, intensification des catastrophes naturelles... tels sont les constats alarmants du GIEC*.

La qualité de l'air avec les récents pics de pollution en France représente, par ailleurs, une problématique importante pour les prochaines années, problématique illustrée par les chiffres suivants :

■ **42 000 décès prématurés** en France, chaque année, dus à la pollution de l'air.

■ **5 milliards d'euros** qui représentent le coût global de la pollution de l'air sur la santé.

Mais... Ensemble nous pouvons agir pour trouver des solutions.

Ainsi, la Communauté de Communes de Bléré-Val de Cher s'engage en lançant l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial.

Ce Plan Climat Air Energie territorial aura pour objet de définir des solutions, de les prioriser et de les mettre en œuvre, ceci afin de :

■ Limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). C'est le but de la politique d'atténuation. Elle passe notamment par une meilleure efficacité de l'utilisation de l'énergie, le développement des ressources renouvelables, un recyclage attentif des déchets et une transformation profonde des politiques de transport.

■ Parallèlement, puisque le constat est fait que, dorénavant, des changements climatiques sont enclenchés et que leurs impacts ne pourront plus être intégralement évités, même avec des objectifs d'atténuation ambitieux, il s'agit ici de réduire la vulnérabilité de notre territoire face à cette nouvelle donne. C'est le but de la politique d'adaptation. Elle passe par la prise en compte des évolutions climatiques dans les décisions de long terme (urbanisme, conception et exploitation d'infrastructures, reconversion d'activités étroitement liées aux conditions climatiques) et par l'acceptation de conditions de vie différentes.



La Mobilisation et responsabilisation de VOUS tous, acteurs de notre territoire, sera nécessaire pour agir efficacement pour lutter contre le changement climatique et s'y adapter.

Plus d'info :
<http://leclimatchange.fr>

*GIEC : Groupe International d'Experts sur le Climat.

EN BREF

ENVIRONNEMENT

A nos côtés ; réduisez vos déchets et faites des économies d'eau

- **Composteurs :**

320 L : 15 euros ;

800 L : 30 euros.

- **Récupérateurs d'eau :**

300 L : 35 euros ;

600 L : 65 euros.

NOUVEAUTÉ 2017 : LES JARDISACS

Afin de répondre aux besoins des usagers et de simplifier la gestion des déchets verts, les élus communautaires ont souhaité mettre à disposition un nouvel outil : le jardisac. Ce produit, résistant et réutilisable, vous permettra de transporter plus facilement vos déchets verts à la déchetterie. Une participation financière de 5 euros par sac sera demandée (opération limitée à 2 sacs par foyer).

Merci de prendre contact avec le Service Environnement pour tout complément d'information.



PERMANENCES AU SIEGE DE LA CCBVC

- **Trésor Public**

Le mardi et le vendredi de 9h00 à 12h30

- **RAM (Relais d'assistants maternels)**

Le mercredi de 13h30 à 18h00

Le vendredi de 13h30 à 17h30

Communauté de communes

Bléré-Val de Cher :

Les services vous accueillent du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 au 39 rue Gambetta à Bléré

Tél. : 02 47 23 58 63

Email : info@cc-blere-valdecher.fr



Directeur de publication : Jocelyne COCHIN, Présidente • **Rédaction :** Commission information • **Photos :** Communauté de communes Bléré-Val de Cher, Benjamin DUBUIS • **Couverture :** Benjamin DUBUIS • **Conception - Réalisation :** Projectil-Sogepress 02 47 20 40 00 • Imprimé sur papier recyclé.